



Vaux le Pénil, le 21 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cri d'alarme du Secours populaire français

La commission européenne a annoncé une baisse drastique de l'aide alimentaire aux plus démunis, pour des raisons juridiques.

L'Assemblée générale statutaire du Secours populaire français, réunie à Paris ce week-end, a appris avec une très vive émotion les nouvelles liées au Programme Européen d'Aide aux plus Démunis.

Tous les délégués du SPF ont exprimé, au nom des milliers de personnes qui ont recours à l'aide alimentaire en provenance de l'Union Européenne, leur volonté de faire reculer les propositions venant de la commission européenne. En 2011, un peu plus de 13 millions de personnes en Europe et 4 millions en France, accèdent à ce programme d'une valeur de 480 millions d'euros, soit approximativement 1 euro par habitant d'Europe.

Ce programme est uniquement conditionné (dans les textes) par l'existence de « surplus agricoles » favorisés par la PAC (Politique Agricole Commune). La remise en cause de cette politique réside dans le fait que la non existence de « surplus » annonce **une réduction de 73% en 2012 et rien en 2013, avec des conséquences terribles pour celles et ceux qui en sont les principaux bénéficiaires.**

En 2010, le SPF est venu en soutien alimentaire à 1 300 000 personnes. En Seine et Marne, l'association a aidé 30 000 personnes.

En 2012, avec ce plan, 517 000 personnes du SPF ne pourront plus accéder aux produits alimentaires. En 2013, plus personne...

Le SPF lance un appel pressant à toutes les familles en difficultés, pour qu'elles s'associent à la grande démarche « le dire pour agir » qui consiste à recevoir des témoignages de personnes accompagnées par le Secours populaire français.

Devant la gravité de la situation, le SPF va aussi effectuer des démarches auprès de toutes les autorités françaises et européennes car il ne peut accepter que 517 000 personnes risquent de se voir privées de nourriture.

Chacun peut s'associer à ces démarches, dans toutes les permanences d'accueil et de solidarité du Secours populaire et au siège départemental :

**Secours populaire français
Fédération de Seine et Marne**
1000 rue du Maréchal Juin
BP51925
77019 Melun cedex
01 64 39 88 70
www.spf77.org